

L'Irlandais C&D est le repreneur de Continentale Nutrition : 83 licenciements à prévoir

L'Irlandais C&D Foods a été choisi vendredi soir par le tribunal de commerce pour reprendre Continentale Nutrition. Son offre, meilleure sur un plan social que celle d'UPF-Mackle, l'autre candidat, a convaincu les juges. Philip Reynolds, le patron, est attendu à Boulogne-sur-Mer en début de semaine prochaine.

Par Romain Douchin Et Marie-Caroline Debaene | Publié le 01/07/2016

Jusqu'ici, l'Irlandais C&D Foods s'était cassé les dents sur Continentale Nutrition (aliments pour chiens et chats), une entreprise qu'il convoitait depuis au moins trois ans. Mais pour différentes raisons, le deal n'avait jamais pu se concrétiser. Il a donc fallu attendre que la société pose un genou à terre fin mai, et fasse l'objet d'une liquidation judiciaire avec poursuite d'activité, pour que Philip Reynolds, le directeur général, s'empare d'un des leaders français du petfood. Il souhaite l'intégrer à son groupe, un des leaders en Europe, alors qu'une stratégie de consolidation du secteur est en cours.

Mercredi, devant le tribunal de commerce de Boulogne, Philip Reynolds était venu en personne détailler son offre, qui comportait néanmoins des conditions suspensives liées à des garanties attendues des pouvoirs publics. Il avait indiqué vouloir reprendre 272 salariés sur 355 actuellement, soit procéder à 83 licenciements.

Les salariés veulent moins de licenciements

L'autre candidat était United Petfood France (UPF), associé à l'Irlandais Mackle (*lire ci-dessous*). Le projet industriel de ces deux familles Dumoulin et Mackle prévoyait de reprendre immédiatement 252 salariés et de licencier 103 personnes. UPF avait l'avantage de bien connaître Continentale Nutrition puisqu'en 2013, il avait déjà repris le pôle sec (croquettes) implanté à Wimille.

PUBLICITÉ

Vendredi midi, le conseil d'administration de C&D a levé l'intégralité des conditions suspensives encadrant son offre. Cela a conforté sa position de favori.

Vendredi soir, sans trop de surprises, le tribunal a préféré C&D Foods. Pour Jean-Paul Jeziorski (CFDT), représentant des salariés auprès du tribunal, « *comme l'offre était meilleure sur le plan social, puisque l'Irlandais s'engage à reprendre 20 contrats de travail de plus que UPF-Mackle, cela a sans doute pesé lourd dans la balance. À nous salariés, désormais, de montrer à C&D qu'il se trompe en voulant se séparer de 83 personnes. On pense qu'on peut le convaincre de limiter la casse sociale. Je voudrais remercier Dominiek Dumoulin pour la qualité des échanges que nous avons eus avec lui.* »

Philip Reynolds, patron de C&D, se dit prêt à « *reconstruire l'avenir de Continentale* ». Il est attendu la semaine prochaine à Boulogne pour rencontrer les salariés.

CONTENUS SPONSORISÉS



Pourquoi le Canada est LA destination de voyage en 2017 ?

Séjours et vacances au Canada | Voyage au Canada | Site officiel du tourisme au Canada : explorez sans fin !



Emmanuel Macron le surnom ridicule que lui ont donné les députés

Femme Actuelle



Ces 4 aliments nuisent à votre organisme (les mangez-vous?)

Nutrition Optimale

RECOMMANDÉ POUR VOUS



Logements EDF flambant neufs cherchent habitants désespérément



Tombés amoureux, un parrain et sa filleule de 16 ans vivent désormais en couple



Pour la protection du conjoint : la pension de réversion

